

L'essentiel de l'exercice JEUNESSE AU PLEIN AIR

2015

Le Comité de la Charte du Don en confiance a vocation à promouvoir, à travers le label qu'il accorde à ses membres, une plus grande rigueur pour permettre le don en confiance. Dans cette optique, il a élaboré une Charte de déontologie pour les associations et fondations faisant appel public à la générosité. Les 82 organisations qui adhèrent volontairement au Comité de la Charte du Don en confiance s'engagent non seulement à respecter la Charte de Déontologie mais aussi à se soumettre à son contrôle continu. Elles sont reconnaissables grâce au label « Don en confiance ».



Nos missions

AIDER FINANCIÈREMENT AU DÉPART

La Jeunesse au Plein Air développe de nombreux dispositifs afin de favoriser le départ de tous les enfants en colonies de vacances, centres de loisirs et classes de découvertes.

LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS

Lutter contre les inégalités passe par une meilleure intégration de tous les jeunes au sein des accueils collectifs de mineurs.

INFORMER

La Jeunesse au Plein Air est un espace d'informations, d'échanges et de recherches.

VALORISER LES ACM

La Jeunesse au Plein Air agit auprès des pouvoirs publics pour que les colonies de vacances et les centres de loisirs soient reconnus comme des temps éducatifs complémentaires à ceux de l'école et des familles

Témoignage d'une bénévole du Cantal (AD 15) :

« Une petite fille Arta, âgée de 10 ans et demi est partie en vacances à Meschers. L'ambiance du centre de vacances était très bonne mais les premiers jours Arta était très inquiète sur le devenir de sa famille, en raison des menaces qui pèsent sur celle-ci. L'activité principale était l'équitation avec poneys. Cette activité lui a beaucoup plu. « C'était super ! » Le contact avec les poneys a eu un effet apaisant. « Les brosser, les caresser, c'était bien agréable » relate Arta. Elle a profité pleinement du séjour. « Je me suis bien amusée, on a fait des blagues. C'était bien. C'était

marrant de dormir 3 jours sous une tente même si nous avons eu peur car il a fait orage. On s'est réfugié sous la tente des animateurs ! » Elle a apprécié les nombreux jeux qui lui ont été proposés ainsi que la visite d'un zoo, les bains dans l'océan malgré la présence de quelques méduses. Elle a tissé des liens d'amitié avec les autres enfants. « Je me suis fait des copines ». Elle a pu oublier pendant quelques jours ses problèmes et a pu vivre pleinement sa vie de petite fille. Arta est très contente d'être partie en vacances, de même que ses parents ».

Notre modèle économique

Le modèle économique actuel de la JPA, repose sur la couverture des besoins en matière d'aides au départ en vacances par les fonds issus de la générosité du public et les partenariats notamment l'ANCV (Agence nationale pour les chèques-vacances), la CASDEN,

la Bred... Les autres missions sociales et frais de fonctionnement sont couverts par les subventions publiques et les ressources provenant des activités de la JPA. Le besoin croissant des aides au départ en vacances nous oblige à développer nos modes de collecte.

Le mot du président

L'année 2015 a été marquée par les attentats qui ont ensanglanté la France. Au-delà des nombreux morts et blessés que la Jeunesse au Plein Air, avec tous les mouvements d'éducation populaire, a déploré avec émotion, ce sont aussi nos valeurs républicaines du vivre ensemble qui ont été frappées. C'est dans ce contexte singulier que notre confédération a dû œuvrer.

Avec l'appui de ses 43 organisations, la JPA a su réaffirmer la place des loisirs éducatifs et des séjours collectifs au sein d'une société qui se veut généreuse et solidaire.

Ainsi, la JPA soutenait, avec la Ligue de l'enseignement et l'UNAT, la campagne de communication initiée par le Gouvernement et portée par son ministre de la Jeunesse, de la Ville et des Sports : « #Instantcolo ». À l'heure d'une baisse des départs en séjours collectifs, cette initiative présentait le bénéfice de valoriser des ambitions que la Jeunesse au Plein Air porte depuis sa création en 1938.

Dans le prolongement, la JPA interpellait les élus pour que, lors de leur mandat parlementaire, ils puissent faciliter les mixités au sein des ACM. À cet effet, un livret de 15 propositions leur a été transmis. De même, il était décidé d'adopter de nouveaux critères pour les aides au départ sur l'ensemble du territoire.

Afin de clarifier nos missions et de favoriser la mise en œuvre de notre projet stratégique, le 17 décembre, notre assemblée générale décidait de céder le complexe médico-social Jacques Besse à l'APAJH, association membre de notre confédération et de notre conseil d'administration.

Mais surtout, il ne faudrait pas oublier quelques chiffres : plus de 28 000 enfants et adolescents ont pu en 2015 grâce à l'action de la JPA partir en colonies de vacances et en classes de découvertes. Plus de 3 millions d'aides ont été attribués en 2015 dont plus d'un million versé par nos comités départementaux.

Cette action collective et co-construite avec l'ensemble de notre réseau doit être considérée comme un véritable succès qui d'année en année confirme la place et l'importance de la Jeunesse au Plein Air.

Jacques Durand

BILAN DES ACTIONS MENÉES EN 2015

28 187

ENFANTS ET
ADOLESCENTS
AIDÉS

3 108 655

C'EST LE MONTANT
EN EUROS DES SOMMES
ATTRIBUÉES EN 2015

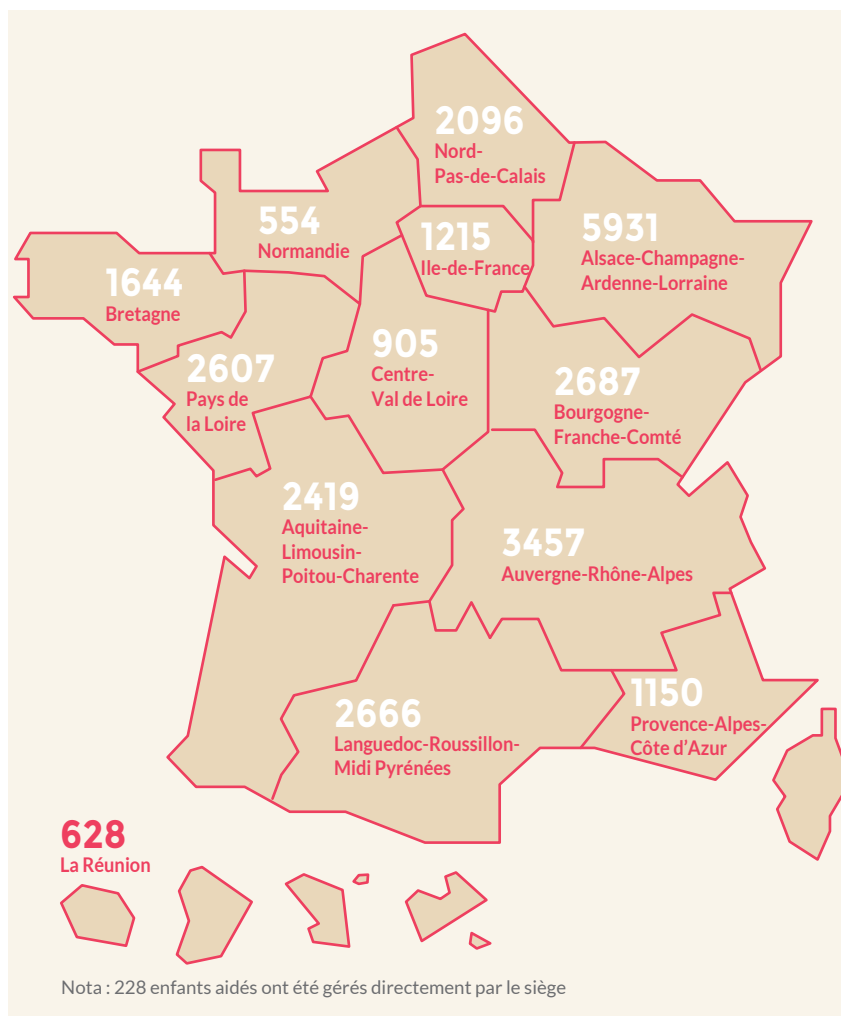
DONT

1 025 938

EUROS D'AIDES VERSÉES
PAR NOS COMITÉS
DÉPARTEMENTAUX

En 2015, 28187 enfants et adolescents ont été aidés par la Jeunesse au Plein Air.

Répartition du nombre d'enfants par région



L'ANNÉE 2015 EN ACTIONS

Actions locales

Les comités départementaux et les unions régionales sont reconnus pour leur expertise en matière de départ. Ainsi, de nombreuses collectivités et d'autres institutions comme la CAF font confiance à nos militants : ils leur attribuent des subventions et vont même jusqu'à les solliciter pour animer différentes opérations.

Grâce au partenariat avec les Restaurants du cœur, en 2015, 616 enfants de 6 à 17 ans sont partis en vacances *via* ce dispositif.

Les actions nationales

- L'opération « Colos pour tous » dont l'objectif est de proposer des séjours dont le coût était adapté à la capacité financière des familles.
- Le concours Tati « Dessine tes vacances de rêves » organisé à destination des enfants du 15 au 25 avril.

Le partenariat avec l'ANCV

C'est en 2005 que la JPA signe avec l'ANCV un partenariat. Deux types d'aides sont attribués dans ce cadre :

- les aides pour les départs en classes de découvertes et en voyages scolaires (CDD-VSE) ;
- les aides pour les départs des enfants en situation de handicap en colonies de vacances (VAC-SH).

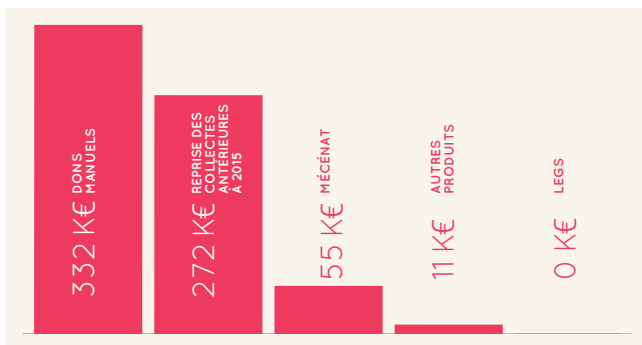
Données significatives des comptes 2015 de la JPA

Le budget de la JPA s'élève à 21 M€. Il comprend les activités du siège de la JPA, les activités de collecte des comités départementaux, ainsi que celles du complexe médico-social Jacques Besse, qui représente 80 % du budget global. Cet établissement fait partie intégrante des comptes 2015 de la JPA. Ce dernier

a été cédé en 2016 à l'APAJH (association des parents et amis des jeunes handicapés), et ne figurera plus dans les comptes de la JPA. La gestion financière de cet établissement est totalement séparée de celles des autres activités, et n'utilise pas les ressources provenant de la générosité du public.

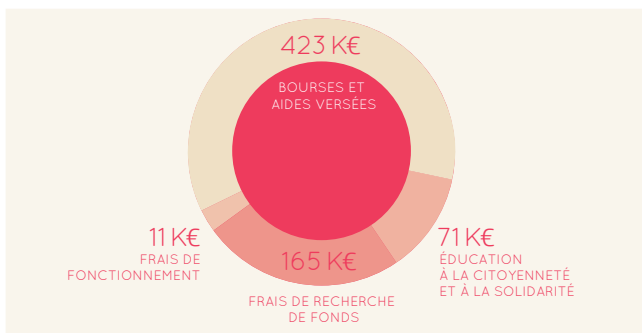
Aussi afin de faciliter la compréhension des données liées à l'appel à la générosité, nous n'avons pas intégré les comptes de cet établissement dans les analyses ci-dessous. Toutes les informations de ce document sont issues du rapport annuel 2015, disponible sur notre nouveau site Internet jpa.asso.fr.

Origine des ressources provenant de la générosité du public : 670 K€



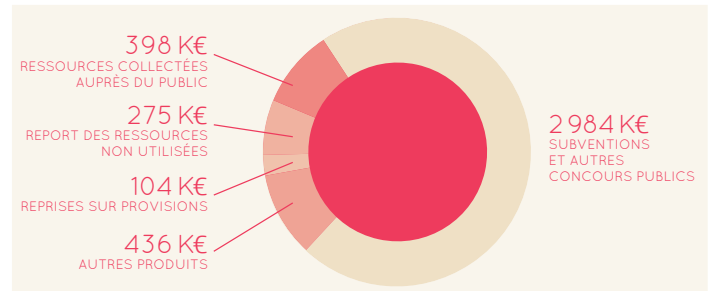
- Nous avons collecté 332 K€, et nous avons utilisé 272 K€ de fonds dédiés, provenant des collectes des années antérieures.
- Le mécénat d'entreprise représente 55 K€.
- Nous n'avons pas enregistré de legs en 2015.
- Les autres produits correspondent principalement aux produits financiers générés par les fonds provenant de la générosité du public.

Utilisation des ressources collectées : 670 K€



- 423 K€ des ressources sont consacrées à l'aide au départ en colos.
- 71 K€ sont consacrés aux missions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité (diffusion de documents pédagogiques aux élèves des écoles).
- 11 K€ aux frais de fonctionnement.
- 165 K€ sont consacrés aux frais d'appel à la générosité.

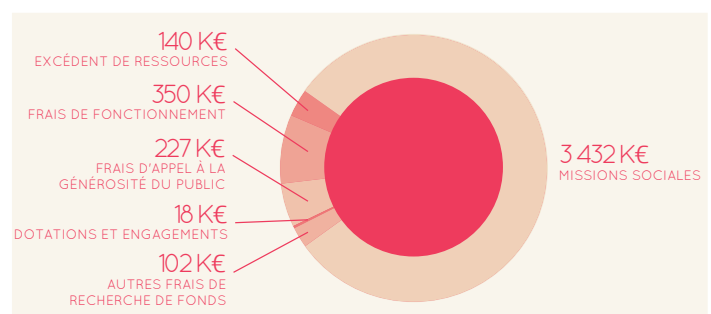
Origine des ressources de la JPA (hors complexe médico-social)



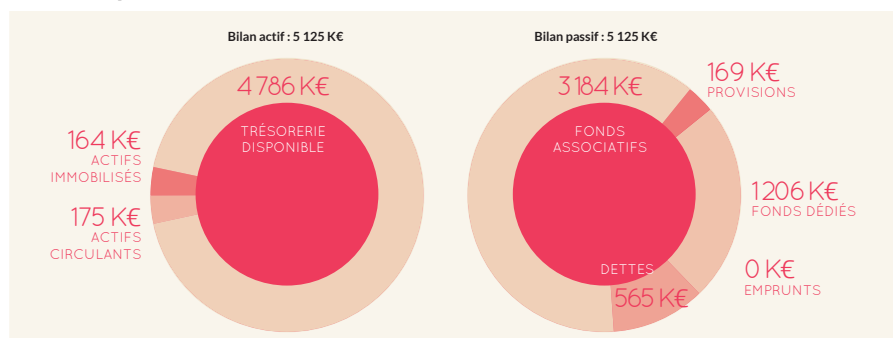
- Les subventions représentent 71 % des ressources de la JPA, dont 1 769 K€ de l'ANCV (Agence nationale pour le chèque vacances les chèques-vacances) qui permet de financer 1 699 K€ d'aides au départ en séjours scolaires et séjours vacances pour enfants en situation de handicap.
- La générosité du public représente 9,5 % des ressources de la JPA.
- Nous avons repris 272 K€ de fonds dédiés provenant de la générosité du public des années antérieures, pour couvrir les besoins + 3 K€ provenant du report de subventions.
- 436 K€ proviennent des autres activités de la JPA dont notamment la vente des publications en direction des directeurs et organisateurs de centres de vacances et de loisirs.
- On constate une diminution de la collecte dans les écoles compensée par l'augmentation des dons des particuliers.

Utilisation des ressources de la JPA (hors complexe médico-social)

- Les missions sociales représentent 80% de l'emploi des ressources de la JPA.
- Les frais d'appel à la générosité représentent 227 K€ s'expliquent par l'importance des frais de prospection et de gestion de la base de données.
- Nous travaillons actuellement à une optimisation de la collecte pour améliorer le rapport frais/collecte.



Bilan simplifié



Le bilan de la JPA (hors complexe médico-social)

Le montant total du bilan s'élève à 5 125 K€.

La trésorerie de l'association est de 4 786 K€.

- Les fonds associatifs sont de 3 184 K€.
- Les fonds dédiés qui correspondent au cumul des collectes antérieures à

2014 sont de 1 206 K€. Nous avons consommé 272 K€ de fonds dédiés sur l'année 2015. Cette consommation devrait s'accélérer en 2016 du fait des nouveaux projets.

Politique de réserve

Le fonds de roulement de la JPA est de 4,4 M€.

Ce fonds de roulement permet de faire

face aux besoins financiers liés à l'activité de la JPA mais également de disposer de réserves d'investissement nécessaires aux projets de développement.

Le compte d'emploi des ressources (intégrant le complexe médico-social)

Le compte d'emploi des ressources (CER) est un document comptable normalisé qui fait l'objet d'un contrôle et d'une certification par les commissaires aux comptes. Le périmètre comptable du CER doit être identique à celui des comptes annuels, c'est pourquoi il intègre le complexe médico-social Jacques Besse.

Il permet d'indiquer d'une part l'origine des ressources de la JPA (colonnes de droite) ainsi que leur utilisation ou emploi (colonnes de gauche).

EMPLOIS	Compte de résultat consolidé	Affectation des ressources collectées auprès du public	RESSOURCES	Compte de résultat consolidé	Suivi des ressources collectées auprès du public
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		-
1 - MISSIONS SOCIALES	19 459 584	493 581	1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	398 421	398 421
1.1 Actions réalisées en France	19 459 584	-	1.1 Dons et legs collectifs	386 972	386 972
Actions réalisées directement			- Dons	331 542	331 542
1.1.1 Aider les enfants à partir en colos	592 554	422 552	- Mécénat	55 430	55 430
1.1.2 Aider les enfants à partir en séjours scolaires	1 698 592	-	- Legs	-	-
1.1.3 Contribuer à l'éducation citoyenne des enfants et des jeunes	190 926	71 029			
1.1.4 Informer sur les accueil collectifs de mineurs	322 993	-	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité	11 449	11 449
1.1.5 Valoriser les accueil collectifs de mineurs	236 376	-			
1.1.6 Animer le réseau des acteurs des accueils collectifs de mineurs	285 719	-			
1.1.7 Gérer le complexe médico-social Jacques Besse	16 132 424	-			
	-	-			
1.2 Actions réalisées à l'étranger					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	329 046	165 374	2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	0	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	226 893	165 374			
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	22 778	-	3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	3 011 558	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	79 375	-	- Subventions du complexe médico-social	27 720	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	349 758	11 325		0	
			4 - AUTRES PRODUITS	17 017 073	
			- Autres produits JPA nationale	436 029	
			- Prestations de service du complexe médico-social	13 671 140	
			- Autres produits du complexe médico-social	2 909 903	
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	20 138 388		I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	20 427 051	
II - Dotations aux provisions	216 071		II - Reprises des provisions	233 502	
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	15 670		III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices précédents	275 126	
			IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		271 859
IV - Excédent des ressources de l'exercice	565 550		V - Insuffisance des ressources de l'exercice		
V - TOTAL GENERAL	20 935 680		V - TOTAL GENERAL	20 935 680	
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public	-	-			
VI - neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public.	-	-			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		670 280	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		670 280
			SOLDES DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		

Evaluation des contributions volontaires en nature

Missions sociales		Bénévolat	
Frais de recherche de fonds	Non évalué	Prestations en nature	Non évalué
Frais de fonctionnement et autres charges		Dons en nature	